

Communiqué de presse Septembre 2024

L'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre de la FFB (UMGO-FFB) et l'OPPBTP signent une convention de partenariat pour poursuivre le déploiement de la culture de prévention sur les chantiers



*Paul Duphil, Secrétaire Général de l'OPPBTP et
Christophe Possémé, Président de l'UMGO.*

Ce 20 septembre, à l'occasion des Rencontres des Métiers du Gros Œuvre (RMGO) organisées à Aix-les-Bains, l'UMGO-FFB et l'OPPBTP ont confirmé leur collaboration en signant une convention nationale de partenariat pour une durée de quatre ans. Le but est de mieux accompagner les entreprises de maçonnerie et de gros œuvre dans leur appréhension des risques et de promouvoir la prévention auprès de tous, des chefs d'entreprise aux apprentis, en répondant à leurs besoins spécifiques et en diffusant les outils de sensibilisation adaptés.

Formaliser un engagement fort

L'UMGO-FFB et l'OPPBTP travaillent déjà ensemble, depuis plusieurs années, dans le cadre de divers commissions et groupes de travail. Pour l'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre, la prévention des risques professionnels constitue un enjeu majeur, identifié de longue date. Au-delà de la nécessité de sécuriser les chantiers et le quotidien des travailleurs des métiers de la maçonnerie, la promesse d'évoluer dans des environnements plus sûrs est un facteur d'attractivité certain pour les jeunes et les employés. L'amélioration des conditions de travail est devenue un levier essentiel pour favoriser les recrutements et fidéliser les collaborateurs du secteur.

Forts d'une expérience commune au cours de laquelle l'UMGO-FFB et l'OPPBTP ont coopéré de longue date sur des sujets opérationnels, les deux parties souhaitent aujourd'hui renforcer leur collaboration et formaliser leurs engagements dans le cadre d'un partenariat. Celui-ci s'appuie sur trois orientations de travail principales, pour que la prévention soit un sujet incontournable pour tous.

Accompagner les entreprises dans l'identification de leurs risques professionnels et dans la gestion de leur prévention

Les conditions de travail des métiers de la maçonnerie et du gros œuvre requièrent des compétences et une technicité particulière. Et même si les risques les plus couramment encourus ont beaucoup en commun avec l'ensemble des salariés du BTP, il importe de reconnaître leur caractère propre. Ainsi, le partenariat travaillera à proposer des solutions mieux adaptées aux besoins singuliers des adhérents de l'UMGO-FFB, telles que.

- ✓ Réfléchir à des pistes d'amélioration pour les dallagistes ;
- ✓ Sécuriser l'usage des podiums par la vérification des équipements de travail ;
- ✓ Réduire les risques autour de l'usage des préfabriqués par l'intégration de verrous de sécurité ;
- ✓ Mener une réflexion sur l'emploi des nouveaux matériaux (bois) et matériaux biosourcés ;
- ✓ Créer des modes opératoires génériques dans le cadre de CARTO Silice ;
- ✓ Mieux en prendre en compte et sensibiliser sur les phases de stabilité provisoire des ouvrages.

De l'identification des besoins aux solutions envisageables, les constats s'effectueront conjointement, en associant divers partenaires et en partageant les résultats avec les adhérents.

Promouvoir la prévention dans tous ses aspects

La prévention est un vecteur de performance globale pour une entreprise et un facteur d'attractivité. Le partenariat doit permettre d'accompagner les entreprises de maçonnerie gros œuvre dans leur conduite du changement en communiquant et en faisant connaître les innovations utiles sur le terrain. Il s'agira notamment de :

- ✓ Relayer les campagnes ciblées de l'OPPBTP auprès des adhérents de l'UMGO-FFB, par exemple la campagne TMS ;
- ✓ Mettre à la disposition des entreprises des fiches de formalisation pour l'usage des grues ;
- ✓ Partager les bonnes pratiques et diffuser les innovations, en accord avec les industriels ;
- ✓ Promouvoir la prévention en formation initiale.

Proposer des outils utiles à tous les niveaux de hiérarchie

Enfin, les signataires de la convention ont conscience de la nécessité de promouvoir la culture prévention dans les entreprises adhérentes, des cadres aux salariés, des bureaux aux chantiers. Les efforts de tous doivent converger afin que la prévention devienne une des composantes essentielles du fonctionnement des entreprises. Ainsi, les partenaires s'engagent à :

- ✓ Participer aux différentes manifestations et communications sur le sujet ;
- ✓ Faciliter le travail collaboratif par l'échange d'informations ;
- ✓ Concevoir conjointement et mettre à disposition des mémos d'accueil pratiques ;
- ✓ Intégrer la prévention dans les différents supports de communication interne de l'UMGO-FFB.

« Les entreprises spécialisées dans la maçonnerie et le gros œuvre ont su montrer leur engagement dans un grand nombre d'actions de prévention et les progrès sont notables dans beaucoup de domaines. Ce partenariat entre l'UMGO-FFB et l'OPPBTB, engagé pour prolonger les efforts déjà fournis, est un gage de pérennité et de meilleure performance pour les entreprises concernées. » déclare Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTB.

A propos de l'UMGO-FFB

L'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre (UMGO) est la composante de la Fédération française du bâtiment (FFB) en charge de la défense des intérêts spécifiques des entreprises de maçonnerie et de gros œuvre.

L'Union de la Maçonnerie du Gros Œuvre rassemble environ 15 000 entreprises de toutes tailles (14 salariés en moyenne) qui emploient 2/3 des salariés du secteur et réalisent 2/3 de son chiffre d'affaires.

La prévention et l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers sont des sujets prioritaires pour l'Union. C'est pourquoi une commission baptisée « Prévention et Formation » leur est spécifiquement dédiée.

À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTB propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTB assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTB accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTB et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTB sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Timothée Boyrivent • 01 46 09 26 54
Timothee.boyrivent@oppbtp.fr